



# L'Association "De La Source à La Mer"

Agréée au titre de la protection de l'environnement par un arrêté préfectoral des Côtes d'Armor renouvelé pour cinq ans le 9 novembre 2023, au vu des articles L. 141-1 et suivants et R. 141-1 et suivants du code de l'environnement.

Binic, le 14 janvier 2026

Nous vous adressons un questionnaire complémentaire concernant plus particulièrement la commune de Binic-Etables sur mer.

1- S'agissant du devenir de l'ancienne base nautique de la Rognouse, quels sont vos projets, pour le site bâti et les terrains attenants ?

2- Quel est votre projet d'aménagement pour le quartier de l'ancien cinéma Le Bretagne ?

3- D'une façon générale quelle destination et quel usage envisagez-vous pour les différents bâtiments communaux ?

4- Quelle sera votre politique d'aménagement des friches en zone urbaine.

5- En raison notamment des éboulements, le sentier littoral se dégrade en de nombreux endroits, quelles actions pensez-vous mener ?

6- Que comptez-vous faire pour éviter la fermeture des plages lors des épisodes de pollutions des ruisseaux côtiers (notamment le Gué Esnard et le Ponto) ?

7- La vallée de l'Ic, milieu naturel sensible, important pour limiter les inondations et l'envasement du port, nécessite un aménagement respectueux de l'environnement. Quelles sont vos propositions ? Concernant plus particulièrement le projet d'enfouissement de déchets inertes dans la carrière du moulin de Cullerette, quel est votre positionnement ?

8- Dans le cadre de la révision du schéma directeur du PTGE (Plan Territorial de Gestion des Eaux), envisagerez-vous avec l'intercommunalité la réouverture de la prise d'eau de l'Ic ?

9- La charte « Les communes s'engagent pour l'eau » a été signée en 2025 par la commune. Reprendrez-vous à votre compte les engagements de cette charte ?

10- Parmi les points soulevés ci-dessus, quel est votre ordre de priorité ?

**Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces questions et comptons sur vos réponses.**

Recevez nos respectueuses salutations.

Pour l'association, le Président, Gérard Pernot